

# MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

Le 7 AOÛT 2014

**Séance spéciale** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford, tenue jeudi le 7 Août 2014 dans la salle de conférence de l'édifice municipal au 505 Frontière à 19h00.

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics selon l'article 956 ont bien été affichés.

Est présent son honneur le Maire Drew Somerville ainsi que les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Michael Houle, Howard Silverman et Lucie Bourdon tous formant quorum sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente. Monsieur le conseiller Dale Langille est absent.

À 19h15, MONSIEUR LE MAIRE DREW SOMERVILLE ouvre la séance.

2014-08-189

## Ordre du jour

**Considérant que** les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec;

**Considérant que** l'article 153 du code municipal spécifie qu'on ne peut traiter que les sujets mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents;

**Il est** alors proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle **et résolu unanimement par les conseillers**

**Que** l'ordre du jour soit accepté avec aucune modification :

1. présentation de l'Ordre du jour.
2. Adoption du règlement d'emprunt pour les travaux de réfection des infrastructures municipales de la rue Frontière.
3. Période de questions.
4. Clôture de la séance.

2014-08-190

## Règlement # 276

**Règlement décrétant une dépense de 4, 051,884 \$ et un emprunt de 1, 819,095 \$ pour reconstruction de l'aqueduc, de l'égout sanitaire et pluvial de la rue Frontière.**

La directrice générale et secrétaire-trésorière Diane Lawrence fait lecture du règlement;

**Il est** proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier

Appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle

**Et résolu unanimement, le maire n'ayant pas voté**

**D'adopter**, tel que présenté, le règlement numéro 276 intitulé : Règlement décrétant une dépense de 4, 051,884 \$ et un emprunt de 1, 819,095 \$ pour la reconstruction de l'aqueduc, de l'égout sanitaire et pluvial de la rue Frontière.

## Période de questions

À 19h15, le maire ouvre la période de questions :

Aucune personne n'est présente.

2014-08-191

## Séance clore

À 19h 20, monsieur le conseiller Normand Lussier propose et madame la conseillère Tina Calvarese appuie que la séance soit close.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Diane Lawrence,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière



## MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**Le 7 AOÛT 2014**

**Séance spéciale** du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford, tenue jeudi le 7 Août 2014 **dans la salle de conférence de l'édifice municipal au 505 Frontière à 19h00.**

Les avis de convocation ont été signifiés tel que requis par l'article 152 du code municipal de la Province de Québec et les avis publics selon l'article 956 ont bien été affichés.

Est présent son honneur le Maire Drew Somerville ainsi que les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Michael Houle, Howard Silverman et Lucie Bourdon tous formant quorum sous la présidence du Maire. Mme Diane Lawrence, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente. Monsieur le conseiller Dale Langille est absent.

**Résolution # 2014-08-190**

### **Règlement # 276**

**Règlement décrétant une dépense de 4, 051,884 \$ et un emprunt de 1, 819,095 \$ pour reconstruction de l'aqueduc, de l'égout sanitaire et pluvial de la rue Frontière.**

La directrice générale et secrétaire-trésorière Diane Lawrence fait lecture du règlement;

**Il est** proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier

Appuyé par monsieur le conseiller Michael Houle

**Et résolu unanimement, le maire n'ayant pas voté**

**D'adopter**, tel que présenté, le règlement numéro 276 intitulé : Règlement décrétant une dépense de 4, 051,884 \$ et un emprunt de 1, 819,095 \$ pour la reconstruction de l'aqueduc, de l'égout sanitaire et pluvial de la rue Frontière.

*Copie certifiée et conforme à nos écritures*

*Diane Lawrence,*

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*